

Tableau de concordance de la nouvelle numérotation des normes du CMTCA

Comparaison entre la version de 2024 et la version de 2021

Norme 1.0 Contenu du programme d'études et méthodes d'enseignement

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
1.1	1.1	Enseignement des compétences professionnelles	Critère révisé
1.2	1.1	Progrès vers l'atteinte des indicateurs de performance	Nouveau critère, faisait partie du critère 1.1, intègre l'ancien critère 2.14
1.3	1.2	Contenu essentiel des sciences fondamentales de la santé	Critère révisé
1.4	1.3	Normes éthiques : infractions de nature sexuelle	Critère révisé
1.5	–	Normes éthiques : soins qui tiennent compte des traumatismes et de la violence	Nouveau critère
1.6	–	Normes éthiques : compétence culturelle	Nouveau critère
1.7	–	Normes éthiques : activités frauduleuses	Nouveau critère
1.8	–	Justification pour le choix des méthodes d'enseignement virtuel et en personne	Nouveau critère
1.9	1.4	Références et ressources liées au programme d'études	Critère révisé, modification mineure
1.10	1.5	Collaborations communautaires et partenariats	Critère révisé, information sur les possibilités d'emploi déplacée vers le nouveau critère 3.8



Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
1.11	1.6	Application des connaissances dans divers contextes, auprès de nombreux groupes de population et aux fins de diverses affections	Critère révisé, modification mineure
1.12	1.7	Nombre d'heures de massothérapie requis pour l'obtention du diplôme	Critère révisé, modification mineure
Voir les critères 3.8 et 3.9	1.8	Perfectionnement professionnel	Critère révisé et déplacé
1.13	2.1	Titres de compétences des membres du corps professoral qui donnent des cours théoriques	Critère révisé et déplacé
1.14	2.4	Supervision des contextes simulés et cliniques par des professeurs	Critère révisé et déplacé

Norme 2.0 Corps professoral et apprentissage

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
<i>Compétences du corps professoral</i>			
2.1	2.3	Formation du corps professoral : principes d'apprentissage des adultes et techniques d'enseignement	Critère révisé
Voir le critère 1.13	2.1	Titres de compétences des membres du corps professoral qui donnent des cours théoriques	Critère révisé et déplacé
Voir le critère 5.2	2.2	Compréhension du domaine par le corps professoral	Critère révisé et déplacé
Voir le critère 1.14	2.4	Supervision des contextes simulés et cliniques par des professeurs	Critère révisé et déplacé
2.2	2.5	Ratios minimaux entre les étudiants et les membres du corps professoral	Critère révisé, modification mineure
2.3	2.6	Ressources, outils et méthodes d'enseignement	Critère révisé, modification mineure
2.4	2.7	Compétences en matière de pensée critique et de résolution de problème	Aucune modification
2.5	2.8	Évaluations des cours par les étudiants	Critère révisé, modification mineure
<i>Aspects opérationnels des cliniques étudiantes</i>			
2.6	2.9	Politiques et procédures : cliniques étudiantes	Critère révisé, modification mineure
2.7	2.10	Surveillance des cliniques étudiantes	Critère révisé, modification mineure
2.8	2.11	Possibilités équitables de participer à des cliniques étudiantes	Critère révisé
2.9	2.12	Présence de membres du corps professoral dans les environnements simulés ou cliniques	Critère révisé
2.10	–	Commentaires des patients et clients sur l'expérience aux cliniques étudiantes	Nouveau critère
<i>Évaluation des étudiants</i>			
2.11	2.13	Objectifs d'apprentissage du cours, méthodes d'évaluation et échelles de notation fournis aux étudiants	Critère révisé, modification mineure

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
Voir le critère 1.2	2.14	Évaluation des connaissances et des compétences des étudiants	Critère révisé et déplacé
2.12	2.15	Attribution des notes	Critère révisé, modification mineure
2.13	2.16	Politiques et procédures : contestation des notes	Critère révisé
2.14	2.17	Évaluations sommatives et examens pratiques	Critère révisé
2.15	2.18	Exigences pour l'obtention du diplôme accessibles	Critère révisé, modification mineure

Norme 3.0 Soutien aux étudiants

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
<i>Accès au soutien et aux services</i>			
3,1	3,1	Politiques et procédures : diversité, équité et inclusion des étudiants	Critère révisé
3.2	3.2	Mesures d'adaptation pour les incapacités	Critère révisé
3.3	3.3	Services de soutien et de counseling	Critère révisé
3.4	3.4	Services de soutien concernant le processus d'inscription	Critère révisé
3.5	–	Services de conseil académique ou de soutien	Nouveau critère, faisait partie du critère 3.4
3.6	3.5	Renseignements sur l'aide financière	Critère révisé, modification mineure
3.7	3.6	Mécanismes de communication bidirectionnelle	Aucune modification
3.8	1.8	Ressources de perfectionnement professionnel	Critère révisé et déplacé
3.9	1.8	Apprentissage continu	Critère révisé et déplacé
<i>Conduite et comportement des étudiants</i>			
3.10	3.7	Droits et responsabilités des étudiants	Aucune modification
3.11	–	Processus de plainte mis à la disposition des étudiants	Nouveau critère
3.12	3.8	Code de conduite des étudiants	Critère révisé
3.13	3.9	Politiques et procédures : infractions au code de conduite des étudiants	Critère révisé, modification mineure
3.14	–	Processus disciplinaire utilisé pour gérer les infractions au code de conduite des étudiants	Nouveau critère
3.15	3.10	Réponse aux problèmes éthiques ou comportementaux des étudiants	Critère révisé
3.16	3.11	Code vestimentaire des étudiants	Critère révisé

Norme 4.0 Direction et administration

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
<i>Planification et administration</i>			
4.1	4.1	Mission, buts et objectifs	Critère révisé, modification mineure
4.2	4.2	Plan stratégique	Critère révisé, modification mineure
4.3	4.14	Horaire principal	Critère révisé, modification mineure
4.4	4.3	Mesures de protection et contrôles financiers	Critère révisé
4.5	4.6	Politiques et procédures : à jour et facilement accessibles	Critère révisé, modification mineure
4.6	4.4	Politiques et procédures : protection contre les dangers	Critère révisé
4.7	4.5	Politiques et procédures : administration du programme	Critère révisé, modification mineure
4.8	–	Processus de plainte	Nouveau critère
–	4.9	Réunions de la direction	Critère retiré, intégré au nouveau critère 4.11
4.9	4.7	Structure de la direction et de dotation	Critère révisé, modification mineure
4.10	4.8	Attribution des ressources	Aucune modification
4.11	4.10	Équipe de direction ou organisme de surveillance	Critère révisé
<i>Services consultatifs</i>			
4.12	4.11	Organisme consultatif	Critère révisé
4.13	4.12	Membres de l'organisme consultatif	Critère révisé
<i>Inscription et admission</i>			
4.14	4.13	Renseignements au sujet du programme	Critère révisé, modification mineure
4.15	4.15	Processus d'inscription	Critère révisé, modification mineure
4.16	4.16	Exigences d'admission au programme	Critère révisé
4.17	4.17	Politiques et procédures : acquis	Critère révisé, modification mineure
<i>Santé et sécurité</i>			

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
4.18	4.18	Certificat de secourisme, de réanimation cardiorespiratoire (RCR) et de défibrillateur externe automatisé (DEA)	Critère révisé
4.19	4.19	Incidents de sécurité	Critère révisé, modification mineure
4.20	4.20	Comité de santé et de sécurité	Aucune modification
<i>Dossiers</i>			
4.21	–	Politiques et procédures : protection de la vie privée et de la confidentialité	Nouveau critère
4.22	4.23	Politiques et procédures : accès aux dossiers	Critère révisé, modification mineure
4.23	4.21	Politiques et procédures : rétention et destruction des dossiers et cas d'atteinte à la vie privée	Critère révisé, modification mineure
4.24	4.22	Entreposage des dossiers et mesures de protection	Critère révisé, modification mineure

Norme 5.0 Ressources humaines

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
<i>Embauche et perfectionnement</i>			
5.1	5.1	Rôles et responsabilités du corps professoral et du personnel	Aucune modification
5.2	5.2	Orientation pour les membres du corps professoral et du personnel	Critère révisé, comprend l'ancien critère 2.2
5.3	5.3	Perfectionnement professionnel des membres du corps professoral et du personnel	Critère révisé, modification mineure
5.4	5.4	Évaluations des membres du corps professoral et du personnel	Critère révisé, modification mineure
5.5	5.5	Politiques et procédures : contestations des évaluations de rendement	Critère révisé, modification mineure
<i>Vie au travail</i>			
5.6	5.6	Stratégies en matière de milieu de travail sain	Critère révisé, modification mineure
5.7	5.7	Cadre d'éthique	Critère révisé, modification mineure
5.8	5.8	Processus de traitement des plaintes	Aucune modification
5.9	5.9	Code de conduite des membres du corps professoral et du personnel	Critère révisé
5.10	5.10	Politiques et procédures : infractions au code de conduite des membres du corps professoral et du personnel	Critère révisé, modification mineure
5.11	–	Processus disciplinaire en cas d'infraction au code de conduite des membres du corps professoral et du personnel	Nouveau critère

Norme 6.0 Ressources et infrastructure

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
<i>L'installation</i>			
6.1	6.1	Exigences en matière de santé et de sécurité	Critère révisé, modification mineure
6.2	6.2	Politiques et procédures : prévention et contrôle des infections	Critère révisé, modification mineure
6.3	6.3	État de l'installation	Aucune modification
6.4	6.4	Accessibilité	Aucune modification
6.5	6.5	Toilettes unisexes	Critère révisé, modification mineure
6.6	6.6	Espace suffisant	Critère révisé, modification mineure
6.7	6.7	Aire pour la tenue de réunions privées	Critère révisé, modification mineure
6.8	6.8	Aires de repos ou de pause	Critère révisé, modification mineure
Voir le critère 6.16	6.9	Bibliothèque ou centre de ressources et médias	Critère révisé
6.9	6.10	Service Internet	Aucune modification
<i>Ressources</i>			
6.10	6.11	Technologie dans les salles de classe	Critère révisé, modification mineure
6.11	6.12	Équipement et technologie à la disposition du corps professoral et du personnel	Aucune modification
6.12	6.13	Équipement, ressources et fournitures pour les cours pratiques, les laboratoires et les cliniques étudiantes	Critère révisé, modification mineure
6.13	6.14	Intimité des patients et clients pendant les cliniques étudiantes	Nouveau critère, faisait partie de l'ancien critère 6.14
6.14	6.14	Intimité des étudiants pendant les cours pratiques et de laboratoires	Critère révisé, divisé en critères 6.13 et 6.14
6.15	–	Politiques et procédures : communication professionnelle, y compris l'utilisation des médias sociaux	Nouveau critère

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
6.16	6.9	Documents de référence et ressources	Critère révisé
<i>Nettoyage et entretien</i>			
6.17	6.15	Nettoyage et entretien	Aucune modification
6.18	6.16	Contrôles de sécurité réguliers	Critère révisé, modification mineure
6.19	6.17 et 6.19	État de l'équipement, des ressources et des fournitures, et respect des instructions des fabricants	Critère révisé, comprend l'ancien critère 6.19
6.20	6.18	Équipement, ressources ou fournitures endommagés ou défectueux	Aucune modification
–	6.19	Instructions des fabricants	Critère retiré, intégré au nouveau critère 6.19

Norme 7.0 Amélioration de la qualité

Nouveau n° de critère – 2024	Ancien n° de critère – 2021	Sujet	État
7.1	7.1	Politiques et procédures : amélioration de la qualité	Critère révisé
7.2	7.2	Demande de commentaires	Critère révisé, modification mineure
7.3	7.3	Utilisation des résultats des examens	Critère révisé, modification mineure
7.4	7.4	Utilisation des données et commentaires des étudiants	Aucune modification
7.5	7.5	Utilisation des données sur les évaluations	Critère révisé, modification mineure
7.6	7.6	Faire connaître les améliorations	Critère révisé, modification mineure
7.7	–	Utilisation des recommandations d'examen de l'agrément	Nouveau critère

Glossaire : termes ajoutés et modifiés pour 2024

- Adaptations
- Stratégies pour l'apprentissage accessible
- Agrément
- Exigences provinciales et territoriales pertinentes
- Outils d'évaluation
- Critère(s)
- Sécurisation culturelle
- Humilité culturelle
- Massothérapie directe
- Discrimination
- Environnements d'enseignement
- Éléments probants
- Format - Registres, dossiers et documents
- Pratiques frauduleuses
- Harcèlement
- Mis en œuvre
- En règle
- Inclusion
- *Compétences professionnelles interprovinciales et indicateurs de performance des massothérapeutes au niveau de l'entrée dans la profession (« CP et IP »)*
- Formation interprofessionnelle
- Satisfait
- Infractions de nature sexuelle
- Opérationnel
- Partiellement satisfait
- Indicateur de rendement
- Compétence professionnelle
- Organisme de réglementation
- Incident de sécurité
- Personnel

- Norme(s)
- Plan stratégique
- Clinique étudiante
- Suffisant
- Non satisfait
- À jour
- Viabilité
- Violence
- Qualité de vie au travail
- Équilibre travail-vie personnelle